FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
POLYPOX VE 01416/5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit POLYPOX VE 01416/5

Numéro du produit 60312

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 60312

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Repr. 1B - H360F

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

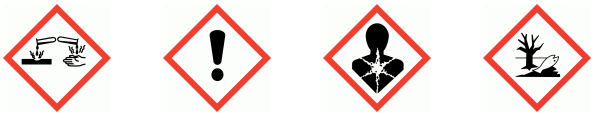

Mention d'avertissement Danger

POLYPOX VE 01416/5

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360F Peut nuire à la fertilité.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contient

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

2.3. Autres dangers

Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.
Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE **> 75.0 - < 100%**

Numéro CAS: 1675-54-3 Numéro CE: 216-823-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-XXXX

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1B - H317
Aquatic Chronic 2 - H411

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER **> 10.0 - < 20.0%**

Numéro CAS: 30499-70-8

Polymer

Classification
Skin Corr. 1C - H314
Eye Dam. 1 - H318
Skin Sens. 1 - H317
Muta. 2 - H341
Repr. 1B - H360F
Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

POLYPOX VE 01416/5

Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Ingestion	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmoiement et vision floue. Lésion de la cornée. Cécité.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

POLYPOX VE 01416/5

Dangers particuliers	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Approcher le déversement contre le vent. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Approcher le déversement contre le vent. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les règlementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

POLYPOX VE 01416/5

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.
Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides. Bases. Oxydants. Amines.
Stocker à des températures comprises entre -20°C et 30°C. Ne pas stocker pendant plus de 12 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (CAS: 1675-54-3)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.25 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.25 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 0.006 mg/l
eau de mer; 0.0006 mg/l
rejet intermittent; 0.018 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.996 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 0.0996 mg/kg
Sol; 0.196 mg/kg p.c. /jour

8.2. Contrôles de l'exposition

POLYPOX VE 01416/5

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 6-8 Méthode par le calcul.
Point de fusion	Pas d'information disponible.

POLYPOX VE 01416/5

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 200°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	>100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	<5 hPa @ 50°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.2 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	> 320°C
Viscosité	4000 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 0 g/l de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Amines. Peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

POLYPOX VE 01416/5

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Conserver à une température ne dépassant pas 250°C.
Décomposera à des températures dépassant 320°C. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Acides. Bases. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) DL_{50} > 5000 mg/kg, Cutanée, Rat Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Susceptible d’induire des anomalies génétiques.

Essais de génotoxicité - in vivo Susceptible d’induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Peut nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

POLYPOX VE 01416/5

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmoiement et vision floue. Lésion de la cornée. Cécité.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Peut nuire à la fertilité.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Informations toxicologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} > 15000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) DL_{50} 23000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

POLYPOX VE 01416/5

Essais de génotoxicité - in vivo	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
Toxicité pour la reproduction - développement	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation	Pas de danger significatif à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmoiement abondant. Rougeurs.

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale)	Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation)	Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

POLYPOX VE 01416/5

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Essais de génotoxicité - in vivo	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Peut nuire à la fertilité.
Toxicité pour la reproduction - développement	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

POLYPOX VE 01416/5

Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmoiement et vision floue. Lésion de la cornée. Cécité.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
toxicité aquatique aiguë	
Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heure: 2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heure: 1.8 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heure: 11 mg/l, Scenedesmus capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CI_{50}, 18 heure: > 42.6 mg/l,
toxicité aquatique chronique	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	, MATC 21 jour: 0.55 mg/l, Daphnia magna

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
toxicité aquatique aiguë	
Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heures: 75 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 3.7 mg/l, Daphnia magna OECD 202

POLYPOX VE 01416/5

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heures: 9 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201 NOEC, 72 heures: 2.5 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 12%: 28 jour OECD 302B

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable. Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 8%: 28 jours OECD 301F - Dégradation 25%: 28 jours OECD 302B

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 3.242 Valeur estimée.

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable. FBC: <100,
Coefficient de partage	log Pow: 0.467 - 3.4 OECD 117

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Mobilité	Faible mobilité.

POLYPOX VE 01416/5

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 1800 - 4400 @ 20°C Valeur estimée.

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Mobilité Forte mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: 17.8 - 1630 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Autres effets néfastes Aucun connu.

TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1760

POLYPOX VE 01416/5

N° ONU (IMDG)	1760
N° ONU (ICAO)	1760
N° ONU (ADN)	1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER, BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER, BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER, BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT TRIMETHYLOLPROPANE-EPICHLOROHYDRIN COPOLYMER, BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C9
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z

POLYPOX VE 01416/5

Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

POLYPOX VE 01416/5

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. Kow: Coefficient de partage octanol-eau. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë. FBC: Facteur de bioconcentration. DBO: Demande biochimique en oxygène. CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé. LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé. NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé. LOEC: Concentration efficace la plus faible observée. DMEL: Dose dérivée avec effet minimum. LE50: limite d'exposition 50 hPa: Hektopaskal LL50: Lethal Chargement cinquante OCDE: Organisation de coopération et de développement économique POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA STP Stations d'épuration COV: Composés organiques volatils
Sigles et abbréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	C'est la première version.
Date de révision	27-05-20
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	60312
Statut de la FDS	Approuvé.

POLYPOX VE 01416/5

Mentions de danger dans leur intégralité	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H360F Peut nuire à la fertilité. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jacq Pattinson